

SERVICE DES SPORTS



**A l'attention des Président-e-s
d'associations sportives subventionnées
par le Service des sports de la Ville de
Genève**

Genève, le 8 mars 2023
GF/rd

Objet **IMPORTANT – Service des sports de la Ville de Genève – Mise en place d'un nouveau processus 100% en ligne de demande de subvention – Phase I**

Chère Présidente, cher Président,

Affaire traitée par :
Mme Geneviève Froidevaux
Gestionnaire de subventions
☎ 022 418 40 90
genevieve.froidevaux@ville-ge.ch

Vous avez bénéficié d'une subvention octroyée par le Service des sports de la Ville de Genève ces dernières années, soit de manière ponctuelle ou récurrente. A ce titre, vous avez assisté régulièrement à nos séances d'informations dont le but est de vous informer sur le fonctionnement et les projets de notre service.

Cette année 2023 marque un tournant important dans la gestion de vos demandes avec la mise en place d'un nouvel outil.

Ce projet fait partie d'un vaste processus de mise à niveau de l'ensemble des outils de gestion financiers et informatiques en Ville de Genève. Nous avons donc le plaisir de vous confirmer qu'un **portail digital va être mis en place** permettant aux subventionné-e-s de tous les services de notre commune de créer leur propre espace et de **soumettre un dossier 100% en ligne**.

Voici la première étape du déploiement de ce nouvel outil :

- **Phase I (prérequis indispensable** à la création d'un espace particulier sur le portail des démarches de la Ville de Genève), **démarches à effectuer auprès :**
 - du REE (Registre des établissements et des entreprises)
 - du REG (Répertoire des entreprises du canton de Genève)
 - de l'Etat de Genève (e-démarches)

ATTENTION : La phase I, à faire une seule fois, est longue. En effet, il faut compter entre 20 et 25 jours pour finaliser ces inscriptions auprès du REE, du REG et de l'Etat de Genève. Nous vous recommandons de les initier au plus vite et dans tous les cas avant le 30 juin 2023 pour pouvoir respecter le délai de dépôt fixé au 31 août !

Nous joignons à la présente un guide « pas à pas » (tutoriel) afin de vous aider dans la réalisation de cette première phase. Madame Geneviève Froidevaux reste également à votre disposition pour répondre à vos questions ou faire suivre vos demandes aux personnes ou services concernés.

Vous recevrez prochainement un deuxième courriel vous informant de la date d'ouverture du portail des démarches de la Ville de Genève et de la possibilité de créer un compte et de déposer une demande de soutien.

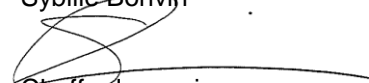
RAPPELS IMPORTANTS :

- **La date limite de dépôt des dossiers a été avancée au 31 août. Aucune demande ne sera prise en compte passé cette date.**
- **Vos démarches auprès du REE - du REG - de l'Etat de Genève (e-démarches) doivent donc être initiées avant le 30 juin 2023 pour pouvoir respecter le délai de dépôt au 31 août.**
- **La date d'ouverture du portail des démarches de la Ville de Genève vous sera communiquée prochainement.**

Nous nous réjouissons de la mise en place de ce nouvel outil et de participer ainsi, et avec vous, au développement et à la promotion du sport à Genève dans des conditions optimales.

Tout en vous remerciant d'avance pour l'attention que vous porterez à ces lignes et pour votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, chère Présidente, cher Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Sybille Bonvin



Cheffe de service

Annexe mentionnée